

L214 s'attaque à la « cellule Demeter »

© 01/08/2020 |  Terre-net Média

L'association L214 a déposé vendredi un recours contre la « cellule Demeter » créée par les autorités pour lutter contre les « atteintes au monde agricole », y voyant une entreprise d'« intimidation » à l'encontre des militants dénonçant l'élevage industriel.

« **I**l y a une volonté de nous intimider », a déclaré à l'AFP Brigitte Gothière, cofondatrice de l' **association antispéciste** qui a publié des dizaines de vidéos dénonçant les **conditions d'élevage**, de transport et d' **abattage** des animaux.

Elle demande la dissolution de la cellule nationale de suivi des atteintes au monde agricole, ou « **cellule Demeter** », créée par la gendarmerie à l'automne 2019, ainsi que la résiliation d'une convention signée en décembre entre le ministère de l'Intérieur et les syndicats agricoles majoritaires FNSEA et Jeunes agriculteurs.

Cette cellule et cette convention ont pour objet, selon les mots du ministre de l'Intérieur d'alors Christophe Castaner, « de mieux protéger nos agriculteurs », notamment contre les intrusions dans les élevages.

À lire : [Christiane Lambert: « Un jour, un agriculteur va péter un câble, c'est certain »](#)

« J'ai demandé que l'**antispécisme** soit un des axes prioritaires du renseignement », expliquait-il en décembre.

« Le monde associatif de la **protection animale** et plus largement écologiste est mis sous surveillance à l'heure où le besoin et la demande de transparence des citoyens sur ces thématiques n'ont jamais été aussi importants », affirme **L214** dans la requête en référé liberté déposée au tribunal administratif de Paris et consultée par l'AFP.

L'association fustige le « déploiement croissant et quotidien de cette cellule et de cette convention » et « l'impact qu'elles ne cessent d'avoir sur les libertés fondamentales de l'association L214 (convocations de ses membres de plus en plus régulières, intimidations, dissuasion d'exercer les libertés publiques...) et de l'ensemble des associations et citoyens désireux de faire la transparence sur les pratiques d'élevage et d'abattage ».

À lire aussi : [Agribashing, un rapport de force qui, progressivement, se rééquilibre](#)

La Ligue des droits de l'Homme indique apporter son « soutien politique » à l'action de L214.

« Les atteintes à la liberté d'expression et d'association s'aggravent dans ce cadre depuis le début de l'année », estime son secrétaire général Roland Biache, cité dans un communiqué.

La cellule et la convention sont également dénoncées par les associations Pollinis et Générations futures. Elles ont déposé en avril un recours au tribunal administratif pour obtenir l'annulation de la convention entre le ministère de l'Intérieur et les syndicats agricoles.